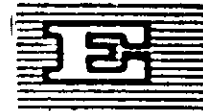


NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



6107 07 918

Distr.  
LIMITEE

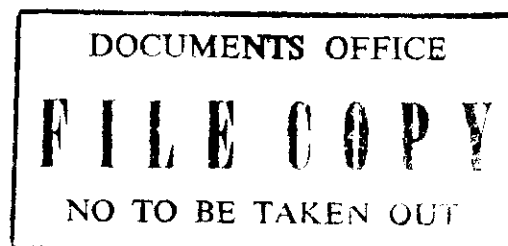


E/CN.14/CAS.3/10  
30 Août 1963

Original: FRANCAIS/ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Troisième Conférence des statisticiens africains  
Addis-Abéba, 2 - 11 Octobre 1963

(Point 4a) de l'ordre du jour provisoire



QUESTIONS DECOULANT DES QUATRIEME ET  
CINQUIEME SESSIONS DE LA CEA

( Note du secrétariat)

## QUESTIONS DECOULANT DES QUATRIEME ET

## CINQUIEME SESSIONS DE LA CEA

## NOTE DU SECRETARIAT

1. La présente note a pour objet de rappeler les vues exprimées et les résolutions adoptées lors de la quatrième session de la commission économique pour l'Afrique, tenue à Addis-Abéba (19 février - 3 mars), et de la cinquième session, tenue au Congo (Léopoldville 18 février - 4 mars), dans la mesure où elles intéressent les délibérations de la Troisième Conférence des statisticiens africains, et donne comme références, les différentes résolutions et projets pour les années 1962-63 et 1963-64.
2. A la quatrième session, le Secrétaire exécutif a renvoyé la Commission au Rapport de la Seconde Conférence des statisticiens Africains (E/CN.14/113) et au rapport sur la coopération régionale dans le domaine des statistiques (E/CN.14/146)
3. La session a constaté que plusieurs pays ont préparé des programmes d'activités statistiques destinés à répondre aux besoins des planificateurs économiques et sociaux, qu'un service consultatif régional a été créé au secrétariat de la CEA, que des progrès ont été signalés dans la coopération régionale en divers secteurs: dépouillement des données, définition des normes et méthodes statistiques, échange et diffusion d'informations sur ces méthodes et communication au secrétariat de données statistique fournies par les pays de la région.
4. Un projet de résolution a été présenté par le Libéria, la Libye, le Nigéria et la Tunisie invitant les membres et les membres associés à examiner d'urgence les recommandations de la Deuxième Conférence des statisticiens Africains et de prier le Secrétaire exécutif de prendre les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre ces recommandations. Le projet de résolution a été adopté à l'unanimité.

RESOLUTION 59 (IV)

RAPPORT DE LA DEUXIEME CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS

La Commission économique pour l'Afrique,  
Ayant examiné le rapport de la Deuxième Conférence des statisticiens  
africains (E/CN.14/113)

1. Approuve avec satisfaction ledit rapport;
2. Invite les membres et les membres associés de la Commission à examiner d'urgence les recommandations de la Conférence,
3. Prie le Secrétaire exécutif de prendre les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence.
5. Présentant le point 12 de l'ordre du jour, le Secrétaire exécutif a introduit le sujet de la formation et a rappelé aux représentants qu'un aspect de la formation est la création d'un Institut africain de développement économique de planification. La Commission a aussi été saisie de trois rapports traitant, respectivement, des cours d'été en économie et statistiques à l'intention des étudiants africains (E/CN.14/149), de la formation en cours d'emploi (E/CN.14/150) et des centres de formation statistique (E/CN.14/151) à deux niveaux distincts. le niveau universitaire et le niveau des cadres moyens (agents). L'Institut de formation de statistique créé à Rabat, (Maroc), avec l'assistance des Nations Unies, a fait l'objet d'une mention particulière.
6. Un certain nombre de pays se sont déclarés disposés à offrir des facilités pour la création de bureaux sous-régionaux et diverses propositions ont été faites pour le groupement des pays en sous-régions. Le Secrétaire exécutif a indiqué qu'il avait songé à trois sous-régions définies d'une manière générale dont l'une pourrait être desservie par le siège du secrétariat à Addis-Ababa et les deux autres, correspondant approximativement à L'Afrique du Nord et à l'Afrique occidentale, auraient des bureaux sous-régionaux. Certains représentants ont estimé qu'il faudrait étudier, dans un esprit objectif et en s'appuyant sur des considérations économiques et sociales, une répartition de l'Afrique en sous-régions.

Un projet de résolution soumis par le Cameroun, la République

centrafricaine, le Congo (Brazzaville), le Congo (Léopoldville), le Dahomey, le Gabon, la Côte d'Ivoire, et le Niger, et amendé par le Ghana, recommandant la création de quatre bureaux sous-régionaux, a été adopté. Elle dit ceci:

Résolution 64 (IV)

Création de bureaux sous-régionaux de la Commission

La Commission économique pour l'Afrique,

Ayant pris connaissance du document présenté par le Secrétaire exécutif sur la création de bureaux sous-régionaux de la Commission (E/CN.14/161 et Add.1 à 3)

Ayant examiné les demandes présentées par les gouvernements de certains Etats membres en vue d'accueillir les bureaux sous-régionaux considérant l'intérêt et l'efficacité qui s'attachent à une décentralisation des activités de la Commission fondée sur les conditions climatiques, écologiques et économiques.

1. Décide la création de deux bureaux sous-régionaux

2. Propose, compte tenu des ressources de l'Organisation des Nations Unies, l'ordre de priorité suivant:

a) un bureau sous-régional pour l'Afrique occidentale, dont le siège serait fixé à Niamey (Niger)

b) un bureau sous-régional pour l'Afrique au nord du Sahara.

3. Invite le Secrétaire exécutif à envisager ultérieurement la possibilité de créer deux nouveaux bureaux sous-régionaux.

a) un bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest;

b) un bureau sous-régional pour l'Afrique centrale.

7. A la cinquième session de la Commission, le secrétariat a expliqué que ses activités statistiques ont pour objet d'encourager le développement des services nationaux de statistique, d'adapter les normes statistiques aux conditions de l'Afrique et d'adapter l'élaboration de données statistiques aux besoins de la planification nationale du développement. En plus du programme de travail sur les statistiques, la Commission était saisie des documents suivants: Rapport du Colloque sur les statistiques

industrielles (E/CN.14/173); Note sur le développement statistique (E/CN.14/219); Rapport sur les consultations régionales de 1962 (E/CN.14/220); Rapport du groupe de travail de l'adaptation du système de comptabilité nationale des Nations Unies à l'usage des pays africains (E/CN.14/221). Les principaux points statistiques discutés (Point 12 de l'ordre du jour) ont été : a) lacunes en matière de données statistiques, b) pénurie du personnel; c) troisième Conférence des statisticiens africains et d) Réunions et services consultatifs à l'échelon sous-régional. Le Développement statistique et les rapports entre statistiques et planification d'une part et la coordination avec les organismes responsables d'autre part, choisi comme point principal de discussion à la Troisième Conférence des statisticiens a été approuvé à l'unanimité.

8. La section de la statistique du secrétariat a été réorganisée et érigée en Division, qui comprend désormais deux sections. Une de ces deux sections s'occupe actuellement de la coordination des statistiques économiques et sociales courantes, l'autre section se consacrant aux problèmes liés au développement des statistiques et à l'assistance technique dans la région, notamment du service consultatif régional.

9. La note sur le développement des statistiques soumise à la Commission, a formulé les objectifs de la Division en vue d'édifier les activités suivantes:

- a) Les services consultatifs régionaux - une équipe comprenant trois membres du personnel résidents et cinq conseillers régionaux nommés aux titres du programme d'assistance technique des Nations Unies, ont été envoyés dans le courant de l'année, dans 13 pays de la région, au titre d'une vingtaine d'affectations de durées diverses, allant d'une quinzaine de jours à plusieurs mois et parfois plus.
- b) La participation active à l'élaboration et le contrôle des projets du bureau de l'Assistance technique des Nations Unies en Afrique, en matière statistique.
- c) et la direction d'un programme intensif d'activités de formation professionnelle, tant national qu'international.

10. En présentant le point 13 de l'ordre du jour à la cinquième session, le secrétariat a fait ressortir que les activités de formation professionnelle n'ont cessé de se développer sous l'impulsion de la Commission. En mai et juin 1962, le secrétariat a pris des contacts préliminaires avec les gouvernements du Sénégal et de la République Arabe Unie en vue de la préparation de la première session du Comité permanent d'orientation pour la création d'un institut africain de développement économique et de planification. Le rapport de cette réunion a été présenté à la Commission à sa cinquième session (E/CN.14/172). En novembre et décembre 1962, des fonctionnaires de la Commission et un fonctionnaire de l'UNESCO ont visité un certain nombre de pays d'Afrique afin de procéder à une présélection des étudiants appelés à suivre les premiers cours, et un certain nombre de chargés de cours ont été engagés pour constituer une équipe de "démarrage".

11. Les Nations Unies, avec la collaboration des gouvernements du Cameroun, de l'Ethiopie et du Ghana, ont créé l'an dernier, trois centres de formation à plein temps du personnel des échelons intermédiaires, établis et fonctionnant respectivement à Yaoundé, Addis-Abéba et Achimota. En outre, par la fourniture de personnel et de bourses d'études, les Nations Unies ont prêté leur concours aux Gouvernements de la Côte-d'Ivoire pour la création à Abidjan, d'un autre centre de formation de statisticiens des échelons intermédiaires. Par ailleurs, deux centres établis avec l'assistance des Nations Unies fonctionnent à l'échelon national, à Lagos (Nigéria) et à Dar-es-Salaam (Tanganyika). Quant à la formation des échelons supérieurs l'ONU continue à fournir son appui à l'institut marocain de statistique de Rabat, à assister et encourager l'enseignement des disciplines statistiques dans plusieurs collèges et instituts africains.

12. Différents rapports sur la formation professionnelle ont été présentés à la cinquième session : le rôle de l'UNESCO en matière de formation pour l'administration publique (E/CN.14/218), rapport sur le cours d'été pour étudiants africains en sciences économiques (E/CN.14/222), formation en cours d'emploi (E/CN.14/233), rapport sur les centres de formation statistique (E/CN.14/224), rapport sur le stage de formation en politique de développement communautaire (E/CN.14/225) enfin rapport sur les stages de fonctionnaires des douanes (E/CN.14/226).

13. La Commission a été priée de continuer de poursuivre ses efforts dans le domaine de la formation professionnelle, et à les étendre, notamment dans la formation des cadres pour l'administration publique, comme l'a déjà approuvé le Comité du programme du travail et des priorités. Les suggestions contenues dans le document (E/CN.14/233) pour l'élargissement de la formation en cours d'emploi ont été approuvées, et un fonctionnaire à plein temps responsable du service de formation des cadres a été attaché au cabinet du Secrétaire exécutif.

14. Les organisations spécialisées des Nations Unies ont apporté leur contribution au secrétariat en matière de statistique. Le statisticien régional de l'OIT en Afrique a rendu visite au secrétariat afin de coordonner des politiques et des programmes de travail commun avec la Division des statistiques; il a également donné des cours sur les statistiques de la main-d'oeuvre aux centres de formation statistique d'Addis-Abéba et Achimota au Ghana. La collaboration s'est poursuivie entre la Commission et la FAO dans le domaine des statistiques agricoles. Le statisticien régional de la FAO en Afrique ainsi que le statisticien de la FAO en Ethiopie ont donné des cours au Centre de formation statistique de la Commission à Addis-Abéba. Les conseillers régionaux en statistiques nommés par la Commission et le Conseiller régional de la FAO entretiennent d'étroites relations de travail dans les programmes de voyages et leurs services consultatifs. A la première session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique de la FAO, tenue de 22 juin 1962 à Tunis, le problème de la coordination avec la Conférence des statisticiens africains a été soulevé. La Division des statistiques de la FAO et le secrétariat étudient cette question. Les résultats de leurs discussions seront communiqués à la Commission, à sa sixième session. L'UNESCO, l'OACI, l'OMS, la BIRD, BIAD et d'autres organismes des Nations Unies ont gardé des contacts étroits et ont participé à l'activité statistique du secrétariat.

15. Deux études analytiques sur les aspects démographiques africains ont été terminées. La première, présentée au groupe de travail sur les problèmes de l'urbanisation, analyse les tendances et facteurs démographiques

de l'urbanisation. La deuxième étude traite de la répartition de la population, des migrations internes et de l'urbanisation en Afrique. De plus, une étude sur la fécondité, la mortalité, la croissance démographique et la migration internationale, commencée au siège à New York, a été terminée par le secrétariat. Les éléments de base du manuel statistique sur la population ont été en grande partie réunis. L'analyse des données et la publication des résultats seront faites progressivement, selon un ordre de priorité, en tenant compte des données les plus récentes.

16. Un cycle d'étude sur les problèmes démographiques en Afrique s'est réuni au Caire du 29 Octobre - 10 novembre 1962. Son rapport a été soumis à la Commission à sa cinquième session (E/CN.14/186). La première tâche des participants était de passer en revue les problèmes démographiques dans leurs rapports avec la planification économique et sociale des pays du continent. Pendant ce cycle d'étude, on a annoncé la création au Caire dans un proche avenir, d'un centre démographique sous-régional et les préparations en vue de créer un deuxième centre qui desservirait les pays africains de langue anglaise. Le cycle d'étude a insisté sur la nécessité d'ouvrir au plus tôt un centre de formation pour des stagiaires de pays africains de langue française.

17. Deux annexes statistiques ont été incorporées au Bulletin économique pour L'Afrique, et un progrès sensible a été enregistré dans la publication des statistiques du commerce extérieur à la suite des recommandations pressantes de la Commission. La série A donne l'orientation des échanges entre les pays africains, et la série B, donne une classification détaillée, à entrées multiples, des importations et exportations de produits, par pays d'origine et de destination. Une nouvelle unité a été créée pour le dépouillement des données relatives aux statistiques industrielles, et enfin l'établissement de la série consacrée à la comptabilité nationale progresse conformément aux instructions formulées par le groupe de travail de la comptabilité nationale.



18. Le programme de travail et des priorités présentés par le Secrétaire exécutif pour 1962-63 (E/CN.14/162) et pour 1963-1964 (E/CN.14/230 et Add 1. et Corr 1,2 et 3) ainsi que les rapports des comités du programme de travail et des priorités (E/CN.14/163 et Corr.1) et (E/CN.14/231), relatifs à la statistique, adoptés par la Commission à sa quatrième session et endossés à la cinquième session sont à présent numérotés dans la "liste annotée des projets pour 1962-1963 et 1963-64. Ce sont soit des projets et travaux permanents de haute priorités ou bien des projets spéciaux de haute priorité. Les détails de chacun de ces projets se trouvent reproduit comme annexe I de ce document. Les titres principaux sont:

Numéro

4e session

5e session

sujet

05-02	01-05	Etudes des niveaux, tendances et projections démographiques
06-01	41-01	Enquête statistique sur l'Afrique
06-02	41-02	Coopération régionale pour le développement des statistiques
06-03	41-03	Coopération régionale pour l'exploitation des données
06-04	41-04	Echanges de renseignements sur les activités statistiques
06-05	41-05	Elaboration des normes statistique pour la région
06-06	41-06	Dépouillement et publication des données statistiques
41-01	61-01	Moyens de formation en Afrique
41-03	61-03	Formation en cours d'emploi d'économistes et de statisticiens africains
41-04	61-04	Cours d'été pour étudiants africains en sciences économiques et statistiques

41-05

61-05

Formation des statisticiens

61-10

Formation en démographie

19. D'autres projets, relatifs à l'agriculture, au développement économique et social, aux enquêtes économiques, aux finances publiques, au commerce international et à la formation, qui ont été approuvés par les quatrième et cinquième sessions, et sont énumérés dans le programme de travail et des priorités ont des répercussions qui peuvent intéresser la Troisième conférence des statisticiens africains. Dans le domaine de l'agriculture, deux projets et activités permanents de haute priorité concernent, l'un l'examen et l'analyse des progrès accomplis en Afrique en matière d'alimentation et d'agriculture, l'autre le niveau de consommation des produits alimentaires et les excédents alimentaires. Une description de ces deux projets est présentée en annexe II du présent document car ils ont une certaine importance dans le programme du secrétariat.

QUELQUES PROJETS FIGURANT DANS LE PROGRAMME DE  
TRAVAIL ET L'ORDRE DE PRIORITE ADOPTES PAR LA COMMISSION  
A SA QUATRIEME ET CINQUIEME SESSION

01 - 05 (V) Etude des niveaux, tendances et projections démographiques

Références: Rapport sur la première session, paragraphe 62;  
rapport du Cycle d'études sur les problèmes de  
population en Afrique (document E/CN.14/186).

Activités: Etude de la structure et des tendances démographiques  
aux niveaux régional, sous-régional et national, pour  
dégager une documentation de base utile à la planifi-  
cation du développement économique et social.

- a) Etude de la situation démographique dans son ensemble, telle qu'elle se dégage des données récentes obtenues au moyen de recensements, d'enquêtes par sondage et les registres d'état civil, portant tout spécialement sur les relations entre les variables démographiques, tels que la fertilité, la mortalité, les migrations (et urbanisation) et les facteurs économiques et sociaux; études sur les aspects démographiques de la main-d'oeuvre, de la migration intérieure, de l'urbanisation, de la morbidité, etc.
- b) Projection des population nationales et de leurs composantes (population rurale et urbaine, population d'âge scolaire, main-d'oeuvre, etc.).
- c) Etude des aspects démographiques, sociaux et des conditions de la main-d'oeuvre dans les plans de développement africain.
- d) Préparation d'une déclaration de principes généraux pour l'organisation, le choix des sujets et les ordres de priorités dans les

programmes nationaux de recherche démographique, afin de faciliter la planification du développement et l'élaboration de politiques qui soient adaptées aux conditions des pays africains. Avis à fournir aux gouvernements pour les assister dans ces travaux de recherche.

- e) Contributions régionales à des projets de recherche démographique entrepris au Siège sur la demande de la Commission de la population.

Observations:

Ce projet sera exécuté en liaison avec les projets de consolidation et d'analyse des données démographiques qui seront publiés sous forme de manuel. Les résultats des recensements effectués récemment au titre du Programme de recensement de la population mondiale, des enquêtes démographiques par sondage et des études expérimentales entreprises dans un certain nombre de pays vont être de plus en plus nombreux en 1963-1964.

Dans le choix des sujets de recherche, on prendra en considération les recommandations du Cycle d'étude sur les problèmes démographiques en Afrique, et les résultats des recensements. Les études portant sur un domaine auquel se consacrent déjà les institutions spécialisées ne seront entreprises qu'après consultation préalable.

Il conviendra d'encourager également la participation aux travaux des institutions spécialisées dans des domaines communs.

41 - 01 (V) Enquête statistique sur l'Afrique

Références: Résolutions 12 (II) et 59 (IV) de la Commission; rapport sur les première et deuxième Conférences des statisticiens africains.

Activités: Etablissement d'un plan global de développement des statistiques de la région, destiné à harmoniser les activités des bureaux statistiques et les besoins de la planification économique et sociale. La tâche incombant au secrétariat dans le cadre de ce plan serait ainsi conçue:

- a) Examiner avec les différents pays leurs besoins respectifs d'assistance technique en rapport avec leurs programmes nationaux de développement des statistiques; donner les instructions requises aux experts et stagiaires titulaires de bourses d'étude et surveiller leurs travaux, avec le concours du Département des affaires économiques et sociales.
- b) Planification et direction d'un service consultatif régional chargé d'apporter une assistance directe aux pays de la région, avec le concours du Département des affaires économiques et sociales de la FAO.

Observations: Les besoins d'assistance technique pour les années 1963-1964 ont été examinés avec les divers pays. Le Service consultatif régional comprend maintenant cinq experts dans les domaines suivants : démographie, statistiques, finances publiques, comptabilité nationale, sondage et enquête sur le terrain. Dix-sept missions sur le terrain ont été faites en 1962. On a créé une section du développement des statistiques; elle est chargée des projets 41-01(V), 41-02 (V) et

41-03 (V), c'est-à-dire qu'elle doit notamment contrôler le service consultatif et les centres de formation et suivre les programmes d'assistance technique en Afrique. Trente-neuf statisticiens des Nations Unies sont actuellement en mission en Afrique.

41 - 02 Coopération régionale pour le développement des statistiques

Références: Résolutions 12 (II) et 59 (IV); rapports des première et deuxième Conférences des statisticiens africains.

Activités : Etablissement et exécution de programmes régionaux de coopération, selon les besoins spécifiques indiqués par chacun des pays en vue du développement de leurs statistiques. Les activités prévues pour 1963 et 1964 sont les suivantes :

- a) Courtes réunions sous-régionales de chefs de bureaux statistiques et de directeurs de centres de formation en vue de coordonner les activités consacrées à la formation pour chaque année scolaire (pour la description de ces activités de formation, voir projet 61-05 (V)).
- b) Un voyage d'étude à organiser en 1964 sur la coordination des activités en matière de statistique et de planification.
- c) Un programme de bourses d'études qui permettent aux jeunes statisticiens de recevoir une formation en cours d'emploi dans les bureaux statistiques de la région.

Observations: Les Nations Unies apportent leur appui qui comprend quatre centres de formation sous-régionaux et deux centres nationaux en Afrique. Des détails complémentaires sur le programme d'activités en 1962 figurent dans le document E/CN.14/220.

41-03(V) Coopération régionale pour l'exploitation des données.

Référence: Rapport sur les première et deuxième Conférences des statisticiens africains.

- Activités:
- a) Utilisation de l'atelier de mécanographie installé au siège de la Commission pour entreprendre des recherches et des démonstrations, et pour venir en aide aux pays dénués d'équipement ou dont les possibilités d'exploitation sont insuffisantes.
  - b) Préparation d'un rapport sur les progrès réalisés dans l'exploitation des données dans les pays africains, à l'intention de la troisième Conférence des statisticiens africains.

Observations: L'atelier de mécanographie installé au siège de la Commission à la fin de 1962 a mené à bien un certain nombre de tâches en 1962, telles que le dépouillement des résultats du recensement effectué à Addis-Abéba; le dépouillement ordinaire des statistiques du commerce extérieur et la préparation de tableaux statistiques régionaux sur le commerce africain.

41 - 04 Echange de renseignements sur les activités statistiques

Référence: Rapport sur les première et deuxième Conférences des statisticiens africains.

Activités: Etablissement d'un système organisant entre les pays africains un échange général de renseignements sur les activités et les méthodes statistiques qui comprennent en 1963-64:

- a) La publication des Informations statistiques.
- b) La préparation et la publication de manuels méthodologiques exposant les résultats des enquêtes sur les ménages, de la comptabilité nationale et des recensements de population en milieu africain.

- c) La traduction de rapports consacrés aux méthodes utilisées pour divers genres d'enquêtes et notamment les enquêtes sur les ménages et les enquêtes démographiques.
- d) La publication, de temps à autre, de données bibliographiques sur les publications statistiques des pays africains.

Observations:

En 1962, les Informations statistiques ont été publiées chaque trimestre. Les rapports sur la comptabilité nationale sont en cours de préparation; ils seront soumis à la troisième Conférence des statisticiens africains. Un volume de référence bibliographiques a déjà été publié.

41-05 Elaboration de normes statistiques pour la région

Références :

Rapports des première et deuxième Conférences des statisticiens africains.

Activités:

Organisation de groupes de travail d'experts chargés de procéder à des échanges de vues sur les méthodes et d'examiner l'adaptation à l'Afrique des normes internationales, avec le concours du Département des affaires économiques et sociales du Siège et des institutions spécialisées. Le programme pour 1963-1964 comprendra des réunions sur les sujets suivants:

- a) En 1963: Troisième Conférence des statisticiens africains, à organiser en commun par la Commission, la FAO et l'OIT.
- b) En 1963: Groupe de travail sur la formation de capital et, des groupes de travail mixtes associant la FAO pour les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture et le FMI pour la balance des paiements.



- c) **EM 1964**: Calendrier de réunions d'experts à préparer par la troisième Conférence des statisticiens africains.

**Observations:** Les rapports des réunions de 1962 sur les statistiques industrielles et la comptabilité nationale sont soumis à la cinquième session, sous les cotes E/CN.14/173 et E/CN.14/221.

#### 41 - 06 Dépouillement et publication des données statistiques

**Références:** Rapports des premières et deuxième Conférences des statisticiens africains.

- Activités:**
- a) Compilation et analyse des données statistiques à l'intention :
    - du Bulletin économique pour l'Afrique (Statistiques africaines)
    - des statistiques africaines du commerce extérieur (série A, trimestriel et série B, semestriel);
    - d'un bulletin des statistiques industrielles africaines (un volume en préparation pour 1963).
  - b) Compilation et analyses des données statistiques nécessaires aux services de recherches du secrétariat de la Commission, notamment pour les projections et programmations, (projet 01-04), l'étude sur la situation économique de l'Afrique (projet 11-10), les travaux de recherche industrielle (projet 21-02) et le commerce inter-africain (projet 13-01).
  - c) Publications de recueils statistiques portant sur le rassemblement, l'évaluation, l'analyse et publication de données statistiques tirées de l'enquête statistique sur l'Afrique, recueil démographique à paraître en 1963, recueil de comptabilité nationale à paraître en 1964.

Observations:

Cette publication de statistique du commerce extérieur a pris une extension considérable en 1962. Des statistiques commerciales uniformes détaillées pour les années 1960 et 1961 ont été publiées en deux séries de recueils. Quant au paragraphe b) ci-dessus, une équipe de deux statisticiens et de cinq calculateurs secondera le groupe d'économistes chargés de la préparation de l'Etude sur la situation économique de L'Afrique. Un service mécanographique spécial a été établi en 1962 pour le dépouillement des statistiques industrielles et des autres statistiques économiques. Quant au paragraphe c) ci-dessus, la préparation du recueil démographique et du recueil de comptabilité nationale a été retardée par l'insuffisance d'effectifs.

61 - 01 Moyens de formation en AfriqueRéférences:

Résolution 17 (II) de la Commission.

Activités:

Consultations avec les universités, les instituts de recherches et d'autres organismes appropriés en Afrique sur les dispositions à prendre pour la formation de personnel africain.

Observations:

Conformément aux principes de ce projet et à la suite des consultations qui ont eu lieu en 1960, 1961 et 1962, on a l'espoir de poursuivre l'assistance aux activités de formation professionnelle:

- a) En maintenant une étroite collaboration avec les organisations qui s'occupent de la formation des employés des cadres intermédiaires, y compris l'OIT et la CCTA, afin de coordonner les activités qui s'exercent dans ce domaine;
- b) En entamant des négociations pour l'élaboration de programmes de formation du

personnel de l'administration publique, et en faisant une étude sur l'extension des institutions et services existant en Afrique;

- c) En collaborant à une étude sur l'opportunité d'élaborer un programme de formation à l'intention de diplomates africains en Afrique; ce programme serait destiné à remplacer celui que les Nations Unies ont lancé en Europe et aux Etats-Unis en 1962. Il ne serait mis en oeuvre qu'en 1964 et coordonnerait toutes les activités qui s'exercent dans ce domaine
- d) En comparant et centralisant les informations et la documentation relatives aux programmes de formation professionnelle actuellement mis en oeuvre en Afrique, dans tous les domaines, qu'il s'agisse de programmes à long ou à court terme pour les diffuser auprès des gouvernements intéressés, de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, le Service de formation des cadres pourrait donc faire office de service de consultation et de documentation pour les questions de formation professionnelle en publiant des renseignements et en décelant les lacunes qui susciteraient de nouvelles mesures.

61 - 03 Formation en cours d'emploi d'économistes et de statisticiens africains

Références:

Résolution 16 (II) de la Commission; rapport du comité permanent du commerce sur sa première session (E/CN.14/174 - paragraphe 51 et E/CN.14/174 Add.2).

Activités: Formation en cours d'emploi au siège de la Commission et à ceux des commissions économiques pour l'Europe et pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

Observations: Un rapport a été soumis à la quatrième session (E/CN.14/150), à la cinquième session (document E/CN.14/223).

61 - 04 Cours d'été pour étudiants africains en sciences économiques et statistiques

Référence: Résolution 17 (II) de la Commission.

Activités: Cours d'été à l'intention d'étudiants qui commencent leur dernière année d'université. Un rapport sur la première série de cours organisés pendant l'été 1961 a été soumis à la quatrième session (E/CN.14/149)

Observations: Un rapport sur la deuxième série de cours organisés pendant l'été 1962 a été soumis à la cinquième session de la Commission (document E/CN.14/122).

61 - 05 Formation de statisticiens

Références: Résolutions 12(II) et 59(IV); rapport de la quatrième session, paragraphes 284 et 285; rapport des première et deuxième Conférences des statisticiens africains.

Activités:

- a) Enquête sur les besoins en cadres supérieurs de statisticiens et sur les progrès réalisés dans la formation de ces cadres. Prochain rapport à établir en collaboration avec l'UNESCO et à soumettre à la troisième Conférence des statisticiens africains en 1963.
- b) Coordination des programmes de formation au niveau des cadres supérieurs de statisticiens dans la région. Cela comprend des négociations avec les responsables des programmes internationaux et bilatéraux d'assistance, afin d'obtenir un

programme de bourses d'étude et une assistance, sous forme de conférences destinées aux étudiants des instituts de statistiques nouvellement créés dans les universités africaines.

- c) Contribution à l'organisation d'un réseau de centres permanents sous-régionaux de formation pour des cadres intermédiaires de statisticiens. Coordination des activités de tous les centres de formation à ce niveau et normalisation des programmes.

Observations:

L'ONU soutient actuellement cinq centres sous-régionaux et deux centres nationaux de formation de statisticiens. En 1961-62, le nombre d'étudiants inscrits à ces centres était d'environ 65 pour les cadres intermédiaires et de 40 pour les cadres supérieurs. Durant l'année scolaire 1962-63, le nombre d'inscriptions dans ces centres a été élevé à 200. Le document E/CN.14/224 donne des détails complémentaires à ce sujet.

61 - 10 Démographie

Référence:

Résolution 820 B (XXXI) du Conseil, en date du 28 avril 1961.

Activités:

Fournir une assistance aux centres démographiques régionaux dont la création a été proposée à Accra et au Caire dans les travaux qu'ils entreprennent sur la formation professionnelle et les recherches connexes.

Observations:

Le Secrétaire exécutif sera représenté auprès des organes de direction de ces centres; il sera donc en mesure de les aider à organiser leurs activités qui doivent être coordonnées avec les projets de la Commission.

## APPENDIX II

31 - 01 (V) Examen et analyse des progrès accomplis en Afrique dans le domaine de l'Alimentation et de l'Agriculture (activité à développer progressivement pendant plusieurs années avec le concours du siège de la FAO).

Références:

Rapport sur la première session, paragraphe 63.

La division mixte CEA/FAO de l'agriculture fournira une documentation sur les questions alimentaires et agricoles et contribuera à l'établissement d'une documentation pour :

- a) Les études et les enquêtes de la CEA sur l'alimentation et l'agriculture, y compris la documentation constituée à l'intention des sessions et autres réunions de la CEA.
- b) Les conférences et réunions régionales du Bureau régional et du Siège de la FAO, notamment la deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et la sixième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

Observations:

Divers documents ont été préparés pour la cinquième session de la Commission et pour d'autres réunions. Les travaux se développent au fur et à mesure que s'accroissent les effectifs et la documentation, l'objectif étant de réunir, sur une base régionale, sous-régionale et nationale, une collection suffisante d'information d'actualité qui devront servir de référence pour la préparation d'une documentation à long terme et sur la période en cours.

32 - 02 Niveau de consommation des produits alimentaires et excédents alimentaires.

- Références: Résolutions 18 (II) et 54 (IV) de la Commission.  
Campagne mondiale contre la faim de la FAO.
- Activités: Etude des niveaux de la demande et de la consommation des produits alimentaires et autres produits agricoles, et collaboration aux activités du Programme alimentaire mondial appelé à contribuer, par l'utilisation des excédents alimentaires, au développement économique.
- Observations: Jusqu'à présent, les activités ont été les suivantes travaux d'experts, participation, en 1961, à la quatrième Conférence inter-africaine sur l'alimentation et la nutrition, à des missions effectuées sur le terrain en 1962 pour le Programme alimentaire mondial; collaboration à la Campagne mondiale contre la faim de la FAO.

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/CAS.3/10/Add.1  
18 Septembre 1963

Original: FRANCAIS/ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Troisième Conférence des statisticiens africains  
Addis-Abéba, 2 - 11 Octobre 1963

(Point 4a) de l'ordre du jour provisoire

DOCUMENTS OFFICE

FILE COPY

NO TO BE TAKEN OUT

ADDENDUM

Prière d'insérer , à la page 8, après le premier sujet, sous  
"Cinquième Session": "21-01" et sous le sujet: "Statistiques industrielles"

Et à l'Annexe I, page 2, au bas de la page:

"21-01 (V) Statistiques industrielles

Activités:

Rassembler pour publication des données statistiques sur la production , l'importation, l'exportation et la consommation des produits industriels. Améliorer la couverture et la qualité des statistiques industrielles.